



AMENAGEMENT D'ESPACES PUBLICS RUE PRINCIPALE TRANCHE 2

De la Poste au feu tricolore

Pour ce projet d'aménagement de la rue Principale, l'Agglo de Brive au préalable remet à neuf son réseau Assainissement Collectif (en séparatif du réseau Eaux Pluviales) et son réseau Eau Potable.

Ces travaux Agglo vont débuter le 20 octobre 2025.
Les techniciens Agglo ont transmis le phasage de ceux-ci dont vous trouverez les plans ci-joints.

Ils ont été élaborés de manière à ce que les commerces soient toujours accessibles.

L'entreprise attributaire du marché Eurovia et le référent Agglo pourront être disponibles sur le terrain pour fournir des indications complémentaires si besoin.

L'aménagement de surface porté par la commune ne débutera qu'en février 2026.

Une réunion de présentation du projet sera organisée d'ici la fin de l'année avec les riverains concernés en présence du Bureau d'études Dejante missionné pour ce projet.

Merci de votre compréhension

Le Maire : Isabelle DAVID

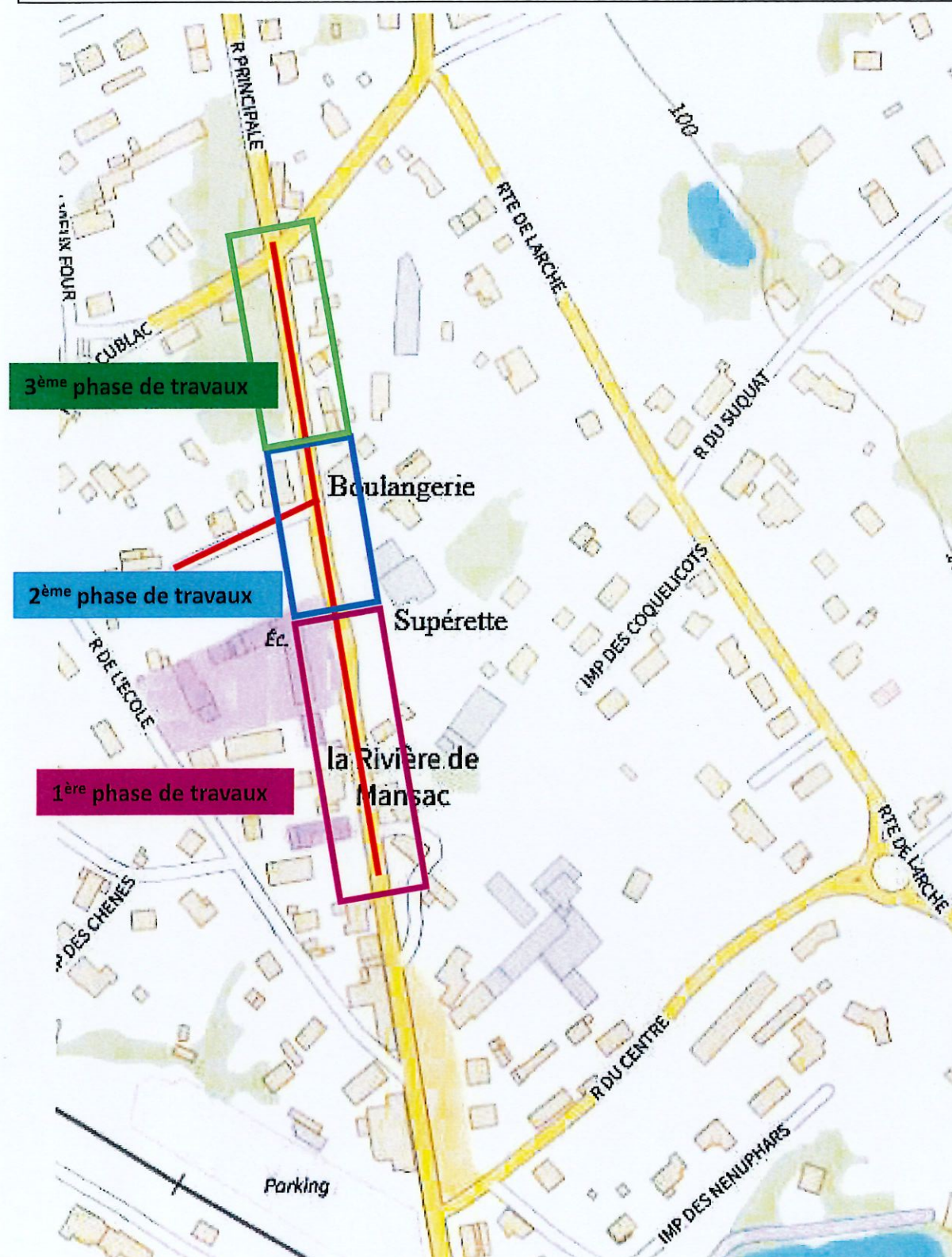


AGGLO
de Brive
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU BASSIN DE BRIVE

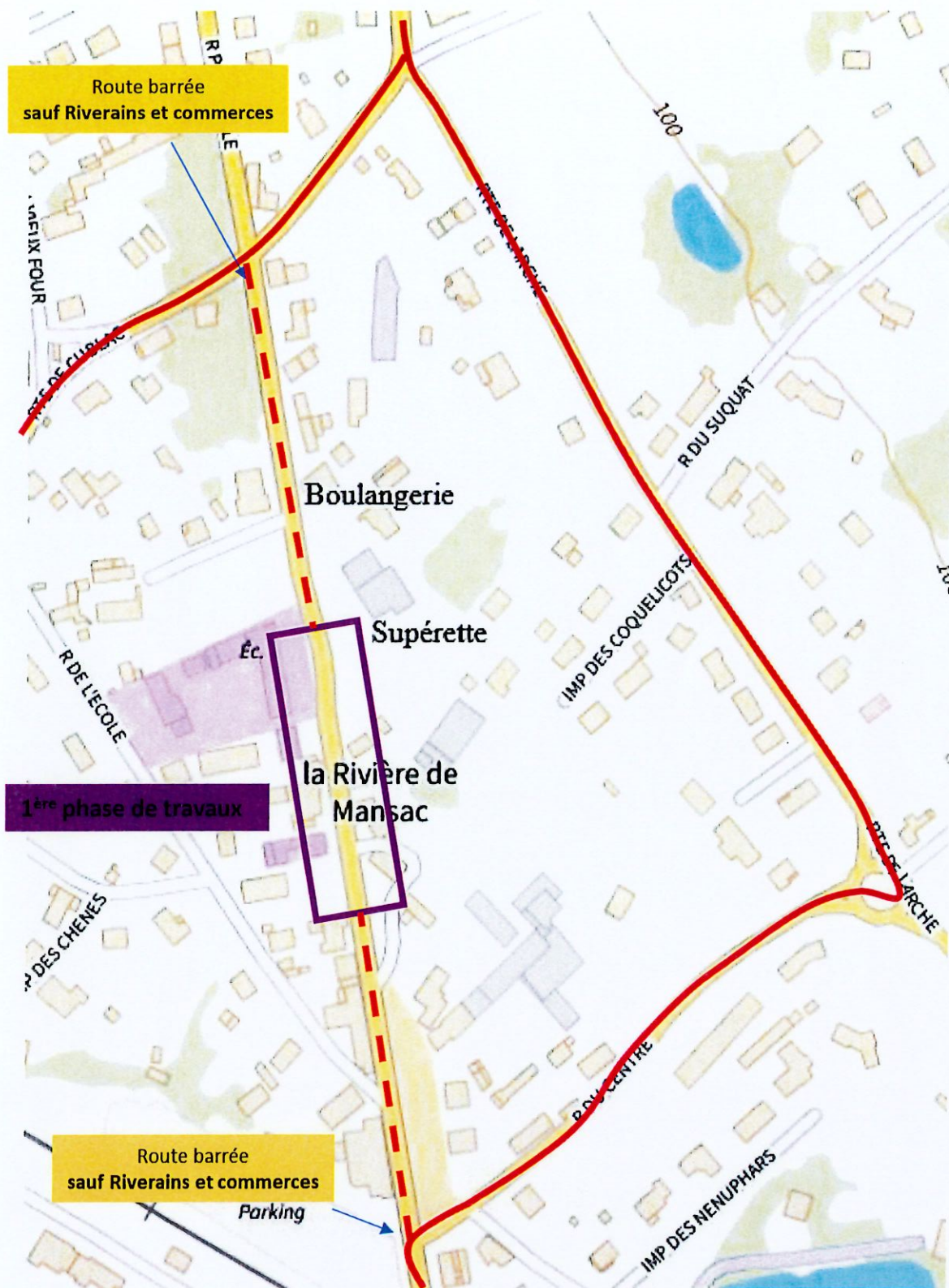
Commune de MANSAC.
Secteur de « La rivière de Mansac » - Rue Principale.

Création d'un réseau d'eaux usées et renouvellement
de la conduite d'eau potable.

Plan d'ensemble de la zone de travaux

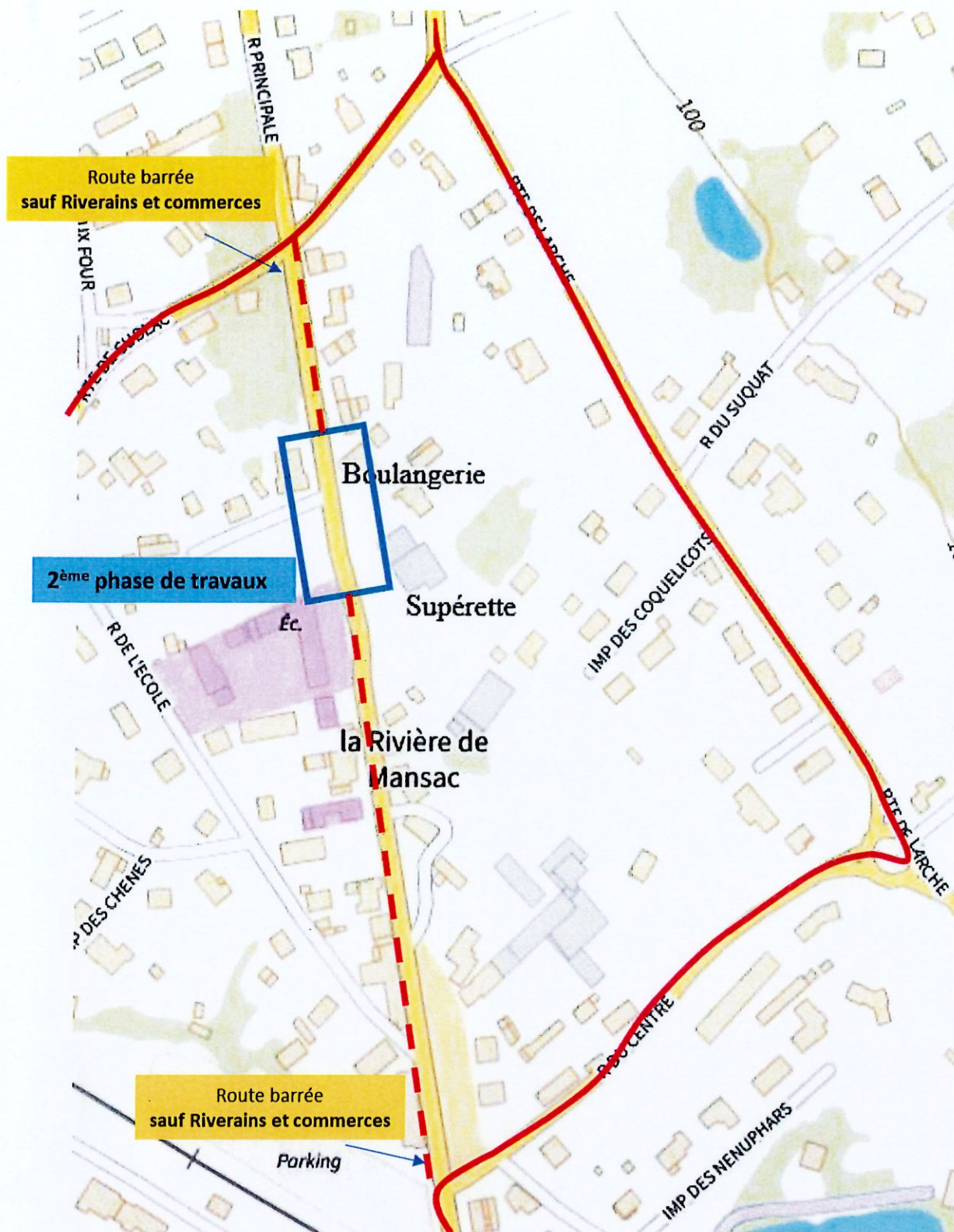


Circulation durant la 1^{ère} phase de travaux



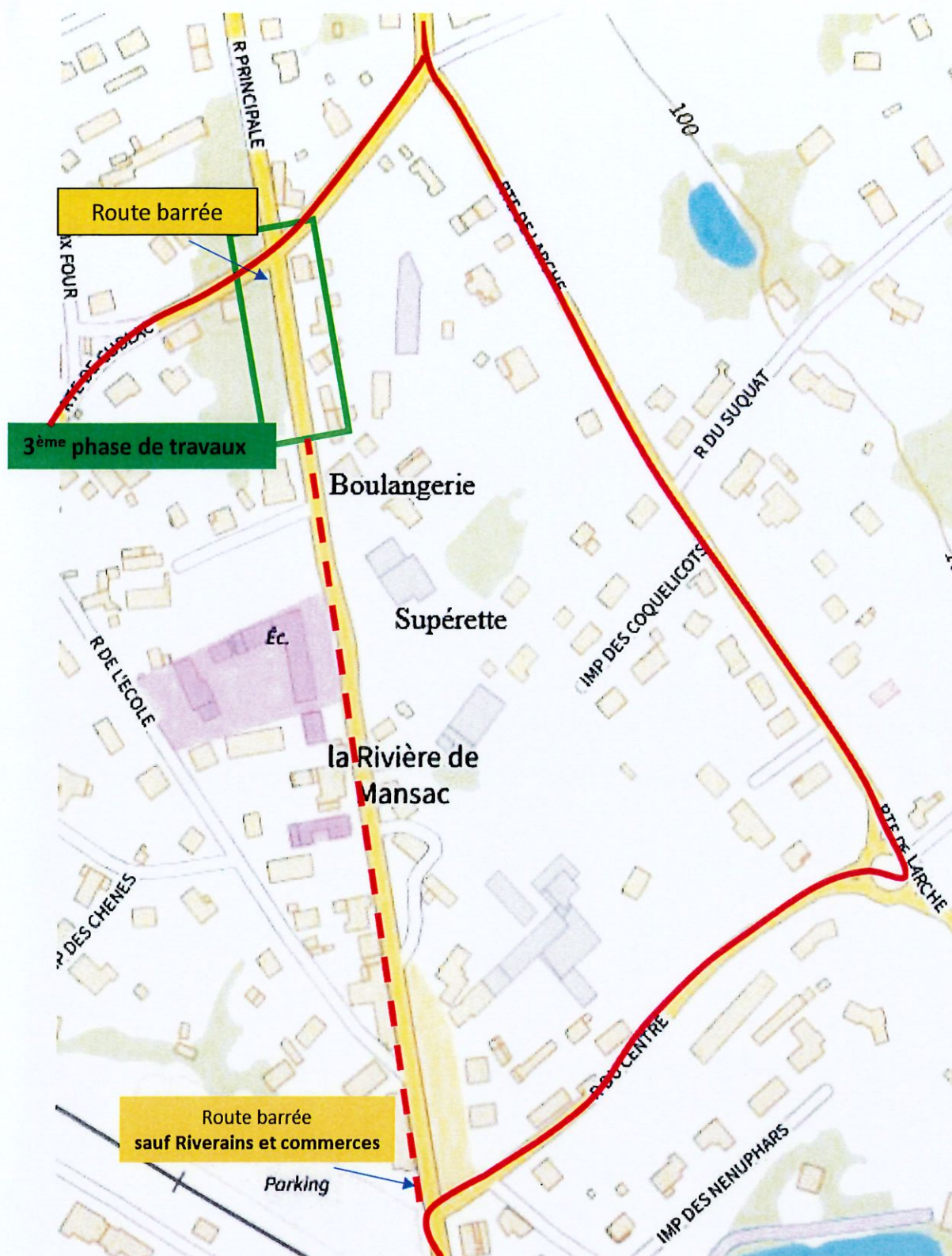
L'accès aux commerces sera maintenu mais évolutif d'un jour à l'autre suivant l'avancement du chantier.

Circulation durant la 2^{ème} phase de travaux



L'accès aux commerces sera maintenu mais évolutif d'un jour à l'autre suivant l'avancement du chantier.

Circulation durant la 3^{ème} phase de travaux



L'accès aux commerces sera maintenu mais évolutif d'un jour à l'autre suivant l'avancement du chantier.